

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

EN ROUTE VERS DES BERGES STABILISÉES EN MILIEU AGRICOLE

Ville-Marie, le jeudi 22 août 2019. L'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) et le Groupe conseil agricole de l'Abitibi-Témiscamingue (GCAAT) s'allient pour offrir aux agriculteurs, sur la portion québécoise du bassin versant du lac Témiscamingue, un service d'évaluation de bandes riveraines détériorées par l'érosion.

En effet, ce secteur naturellement sujet à l'érosion devient plus sensible. Les changements climatiques et la migration des entreprises agricoles vers des cultures annuelles désavantagent les prairies et les élevages. La diminution des superficies en prairies a favorisé la formation de plusieurs zones de forte érosion sur le territoire, entraînant de grandes quantités d'argile et de matières organiques dans l'eau par des décrochements de terrains ou du lessivage de terrains instables. L'apport en phosphore et en matières en suspension qui en résulte entraîne une dégradation de la qualité de l'eau des cours d'eau du territoire et ultimement du lac Témiscamingue. Pour y remédier, une étude et une description approfondies des sites problématiques sont en cours de réalisation.

Les services-conseils développés dans le cadre de ce projet offriront aux agriculteurs une analyse de situation répertoriant les sites problématiques sur leurs parcelles ainsi qu'une proposition d'aménagements ou de pratiques agricoles pour stabiliser les bandes riveraines. La mise en œuvre des aménagements ou des pratiques recommandés serait ensuite à la charge du propriétaire, pouvant bénéficier d'un soutien financier pour la réalisation de certains aménagements et l'achat de certains matériaux par l'entremise du programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Afin de documenter les résultats des aménagements, un protocole de suivi de la qualité de l'eau en différents points des bassins versants ciblés a été mis en place et permettra de suivre, notamment, la concentration en phosphore total et en matières en suspension. Il est attendu d'observer une baisse de ces éléments à l'échelle du territoire, ayant comme conséquences immédiates d'augmenter la qualité de l'eau et de diminuer les épisodes d'apparition de cyanobactéries (algues bleues). De plus, la rétention des terres arables sujettes à l'érosion entraînera le maintien de la productivité des superficies agricoles riveraines, alors que les aménagements apporteront un habitat soutenant la biodiversité.

Le but de ce projet, entamé au début de l'été 2019 par l'équipe de l'OBVT, est de réduire la perte de particules de sol par érosion des berges en milieu agricole. Conséquemment, il vise une meilleure qualité de l'eau dans le bassin versant du lac Témiscamingue et de la Rivière des Outaouais. Aussi, le projet concourra à diminuer la prévalence des développements massifs de cyanobactéries, à (re)créer un milieu de vie propice aux pollinisateurs et prédateurs d'insectes à proximité des cultures des producteurs et à conserver les superficies productives et les éléments nutritifs dans les parcelles agricoles.

Ce projet est réalisé grâce à l'aide financière du MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert.

Pour entrevue : Yves Grafteaux, M. Sc.
Directeur général par intérim
Organisme de bassin versant du Témiscamingue
Tél. : 819 629-5010, poste 2
Cell. : 819 527 7209